

4 août 2022

Rapport de consultation

Consultation virtuelle le 19 juillet 2022

Consultation écrite du 20 juillet au 3 août 2022



Projet de règlement présenté

L-2001-3795

Projet de règlement modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve, à l'ouest de la caserne de pompiers numéro 5

Rapport de consultation

Statistiques

Consultation virtuelle

- 12 personnes ont pris parole

Consultation écrite

- 45 courriels reçus

Pétition contre le projet

- 940 signataires (adresses inconnues)

Intervenant de Saint-François contre: 14

Intervenant de Saint-François pour: 9

Intervenant hors secteur contre: 7

Intervenant hors secteur pour: 19

L-2001-3795

Sujets abordés

Favorable au projet

- 12 commentaires "en faveur du projet"

Environnement

- 13 commentaires afin de préserver les terrains naturels et combattre le réchauffement climatique
- 10 commentaires concernant la forte empreinte écologique du projet (ex.: le stationnement occupe trop d'espace)

Rapport de consultation

Choix du site

- 8 propositions de déplacer le projet sur un site plus approprié (secteur industriel) ou de réduire sa superficie

Recommandation SUL et CCU

- 3 questions concernant les recommandations du CCU et de l'urbanisme

Circulation

- 9 commentaires / questions concernant les impacts du projet sur la circulation (Marcel-Villeneuve principalement)

L-2001-3795

Sujets abordés (suite)

Consultation publique

- 1 demande à l'effet que les citoyens puissent voter en ligne ou à Saint-François
- 4 questions concernant les modalités de la consultation publique et d'approbation référendaire

Infrastructure et services municipaux

- 3 questions / commentaires concernant les effets du projet sur les infrastructures et la gestion des eaux de ruissellement

Rapport de consultation

L-2001-3795 Sujets abordés (suite)

Nuisances

- 7 commentaires concernant les nuisances potentielles du projet (pollution sonore, lumineuse, etc.) ou la détérioration de la qualité de vie des citoyens

Économie

- 11 commentaires favorables sur les effets positifs du projet sur les emplois en cinéma
- 5 commentaires favorables pour les retombées économiques pour les commerces locaux

Économie (suite)

- 5 commentaires favorables concernant la pertinence d'un studio de cinéma à Laval d'un point de vue logistique et économique
- 3 commentaires favorables concernant l'ajout d'une école de cinéma au projet
- 2 commentaires favorables au projet à cause des retombées économiques potentielles pour les hôtels
- 3 commentaires à l'effet que les citoyens ne profiteront pas des retombées économiques

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos du projet

Les personnes qui se sont exprimées en faveur du projet

- apprécient les retombées économiques potentielles pour leur entreprise ou leur communauté
- n'ont peu ou pas de commentaires négatifs concernant le projet
- ne sont pas, pour la majorité d'entre-elles, situées à proximité du projet
- plusieurs de ces personnes n'ont pas expliqué les raisons de leur appui

Rapport de consultation

Résumé des commentaires par certains acteurs de l'industrie du cinéma

10 personnes travaillant dans le domaine du cinéma ont affirmé que le projet permettrait:

- d'offrir un grand nombre d'emplois en cinéma
- de rendre le Québec plus compétitif sur la scène internationale
- de pérenniser le marché du travail en cinéma
- de ne pas augmenter de façon importante la circulation aux heures de pointe, considérant les horaires de travail variables
- de mettre sur le marché des studios de 65 pieds de hauteur très en demande et à la fine pointe de la technologie

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos du projet

Les citoyens qui se sont exprimés habitant dans le secteur :

- sont pour la plupart contre le projet
- certains sont toutefois en faveur du projet pour ses retombées économiques potentielles

Les raisons qui motivent le refus de ce projet sont les suivantes:

- la perte d'un grand terrain végétalisé en milieu agricole
- présence d'une clôture opaque de 10 pieds de hauteur le long de la voie publique
- forte empreinte écologique du projet
- la hausse de la circulation et du camionnage sur l'avenue Marcel-Villeneuve
- aucune étude réalisée pour la circulation et les infrastructures
- les nuisances par le bruit et la lumière
- doute sur les retombées économiques pour les citoyens du secteur
- les nouvelles médiatiques concernant le projet
- non-respect du SADR et de la vision de la Ville

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos du projet

Les organismes/groupes suivants ont déposé un mémoire :

- Mères au Front Laval (53 signataires)
- Le Comité de Protection de l'Environnement de St François (CPESF)
- Conseil régional de l'environnement de Laval (CREL)
- St-François (Laval) - quartier écolo! (groupe Facebook)

Voici les faits saillants:

- 3 des 4 mémoires s'opposent au projet
- Le CPESF ne s'oppose pas au projet, mais recommande plusieurs mesures de mitigation des nuisances et des modifications au projet afin de réduire son empreinte écologique
- Dans tous les cas, la protection de l'environnement, la mise en valeur des terres agricoles, la qualité du milieu de vie et la gestion écoresponsable du territoire sont les principaux enjeux identifiés
- Le groupe St-François (Laval) - quartier écolo! a recueilli 940 signatures contre le projet